

Revue de presse

Journal : 20 minutes

Date : 5 mars 2025

PAYERNE (VD)

Publié 5. mars 2025, 13:18

Vols du dimanche: l'aérodrome prépare ses décollages pour bientôt

L'aérodrome de Payerne pourrait bientôt autoriser des vols civils le dimanche et les fériés. La modification du règlement est en consultation publique jusqu'au 4 avril.



344



41



79



L'aérodrome de Payerne est le principal aérodrome des Forces aériennes suisses.
Swiss Aeropole

Bientôt des décollages dominicaux à Payerne? L'aérodrome du chef-lieu du district de la Broye-Vully s'apprête à franchir un cap en autorisant les vols civils le dimanche et les jours fériés, dans une limite initiale de 200 mouvements annuels, relaye le [☑ «24heures»](#) du jour. La modification du règlement est en consultation publique jusqu'au 4 avril, avec un assouplissement des horaires en semaine (de 6h jusqu'à 22h sans pause de midi) et le samedi (ouverture dès 8h avec une heure de pause à midi) pour attirer davantage d'entreprises sur le site.

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) doit encore valider ces ajustements, mais les communes concernées ne semblent pas opposées à cette ouverture accrue. «Pour l'économie régionale, l'exploitation civile est une contrepartie favorable à l'exploitation militaire», souligne Cédric Péclard, président de l'Association pour la sauvegarde des intérêts des communes broyades touchées par l'aérodrome, dans le quotidien vaudois.